



Pratiquer la voile sur des voiliers habitables

au sein de la bourse des équipiers du CNPRS

- Découvrez la voile dans un esprit de partage et de convivialité
- Participez à des régates, des croisières dans la région et au delà ou Profitez simplement des sorties loisir à la journée ou à la ½ journée en rade de Marseille.
- Naviguez sur des bateaux de propriétaires de 6,5 m à 12m ou sur le bateau collectif du club « Archibald » (type Surprise du chantier Archambaud)



Comment participer ?

- Demander son inscription à la bourse des équipiers
- Adhérer au CNPRS, à la bourse des équipiers et prendre une licence FFV

Comment ça marche ?

- ➔ Les adhérents sont informés par e-mail des sorties.
- ➔ L'inscription aux sorties « habitables » se fait auprès des chefs de bord par téléphone ou courriel qui confirme ensuite la sortie



Pour plus d'informations

par courriel à l' adresse suivante: contact.vhs@cnprs.fr
sur le site : www.cnprs.fr

